

La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank  
États financiers  
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2023

---

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
État de la situation financière	5
État de l'évolution de l'actif net	6
État des résultats	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 18

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Au Conseil d'administration de La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank (l'Organisme), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 septembre 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 30 septembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes de bienfaisance, l'Organisme tire des produits de dons, d'activités de collecte de fonds, du programme de la récolte communautaire et de dons alimentaires, dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, l'audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'Organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants de dons, de produits d'événements d'engagement communautaires, de dons alimentaires reçus et distribués, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 30 septembre 2023 et 2022, de l'actif à court terme au 30 septembre 2023 et 2022 et de l'actif net au 1 octobre 2022 et 2023 et le 30 septembre 2023 et 2022. Par conséquent une opinion d'audit modifiée était exprimé sur les états financiers de l'exercice terminé le 30 septembre 2022 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit modifiée.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*BDO Canada s.r.l./LLP*

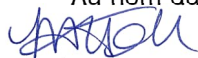
Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
Le 22 janvier 2024

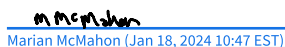
## La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank État de la situation financière

30 septembre	2023	2022
<b>Actif</b>		
<b>Court terme</b>		
Encaisse et équivalents de trésorerie	1 877 671 \$	2 409 551 \$
Placements (Note 2)	14 512 603	18 326 815
Comptes à recevoir	74 100	57 240
Remises gouvernementales à recevoir	280 383	290 164
Subventions à recevoir	99 375	240 000
Frais payés d'avance	170 654	194 150
	17 014 786	21 517 920
Actifs affectés (Note 3)	67 136	52 769
Placements à long terme (Note 2)	1 446 982	1 606 046
Immobilisations corporelles (Note 4)	6 915 060	1 969 026
	25 443 964 \$	25 145 761 \$
<b>Passif et Actif net</b>		
<b>Court terme</b>		
Créditeurs et frais courus	2 465 416 \$	1 785 245 \$
Apports reportés (Note 5)	12 917	1 850
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 6)	1 153 309	820 824
Obligation de mise hors service des immobilisations	118 084	312 375
	3 749 726	2 920 294
<b>Engagements contractuels (Note 11)</b>		
<b>Actif net</b>		
Grevé d'affectation externe (Note 3)	67 136	52 769
Investi en immobilisations corporelles (Note 10)	5 643 667	835 827
Grevé d'affectation interne - fonds de capital (Note 10)	395 192	5 614 500
Grevé d'affectation interne - fonds d'innovation (Note 10)	774 000	774 000
Grevé d'affectation interne - fonds de fonctionnement (Note 10)	10 047 492	10 047 492
Non affecté (Note 10)	4 766 751	4 900 879
	21 694 238	22 225 467
	25 443 964 \$	25 145 761 \$

Au nom du Conseil d'administration:



Directrice

  
Marian McMahon (Jan 18, 2024 10:47 EST)

Directrice

La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank  
État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 30 septembre	Grevé d'affectation externe	Investi en immobilisations corporelles	Grevé d'affectation interne - Fonds capital	Grevé d'affectation interne - fonds d'innovation	Grevé d'affectation interne - fonds de fonctionnement	Non affecté	2023	2022
Solde, début de l'exercice	52 769 \$	835 827 \$	5 614 500 \$	774 000 \$	10 047 492 \$	4 900 879 \$	22 225 467 \$	19 927 321 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	14 367	-	-	-	-	(545 596)	(531 229)	2 298 146
Variation nette des immobilisations corporelles	-	4 807 840	-	-	-	(4 807 840)	-	-
Apports reportés reçus pour l'amélioration locative	-	-	456 192	-	-	(456 192)	-	-
Dépenses liées aux améliorations locatives	-	-	(5 675 500)	-	-	5 675 500	-	-
Solde, fin de l'exercice	67 136 \$	5 643 667 \$	395 192 \$	774 000 \$	10 047 492 \$	4 766 751 \$	21 694 238 \$	22 225 467 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank État des résultats

Pour l'exercice terminé le 30 septembre	2023	2022
<b>Produits</b>		
Dons	14 038 284 \$	13 769 058 \$
Dons alimentaires (Note 7)	8 444 589	9 424 131
Événements d'engagement communautaires	1 534 812	1 524 082
Dons d'entreprises	1 016 789	677 419
Subventions	897 439	1 188 744
Subventions municipales	424 247	392 032
Produit de placement (Note 6)	418 357	109 764
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	215 152	125 810
	<u>26 989 669</u>	<u>27 211 040</u>
<b>Charges</b>		
Fonctionnement et programmes (Note 8)	6 472 825	4 802 801
Dons de nourriture (Note 7)	8 444 589	9 424 131
Achats de nourriture	9 194 428	6 314 782
Développement et collecte de fonds (Note 8)	2 667 757	2 275 301
Général et administration (Note 8)	1 530 257	1 293 812
	<u>28 309 856</u>	<u>24 110 827</u>
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses avant les éléments sous-notés	(1 320 187)	3 100 213
Perte (gain) non réalisée sur les placements	(798 354)	802 067
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	100 815	-
Recouvrement de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations réglée au cours de l'exercice	(91 419)	-
<b>Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses</b>	<u>(531 229)\$</u>	<u>2 298 146 \$</u>

## La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 30 septembre	2023	2022
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(531 229)\$	2 298 146 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	841 239	460 595
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	100 815	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(215 152)	(125 810)
Perte (gain) non réalisé sur les placements	(1 019 855)	833 626
Charge de désactualisation	5 709	3 624
	(818 473)	3 470 181
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Remises gouvernementales à recevoir	9 781	(131 332)
Subventions à recevoir	140 625	(240 000)
Comptes à recevoir	(16 860)	23 197
Frais payés d'avance	23 496	5 727
Créditeurs et frais courus	680 171	908 480
Apports reportés	11 067	(19 634)
	29 807	4 016 619
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Acquisition d'investissements	(44 198 355)	(10 646 700)
Produit sur disposition de placements	49 191 486	9 010 998
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 893 513)	(2 191 906)
Produit sur disposition d'immobilisations corporelles	5 425	-
Augmentation des actifs restreints	(14 367)	(501)
Variation de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles	(200 000)	-
	(1 109 324)	(3 828 109)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	547 637	658 576
Augmentation (diminution) nette de la encaisse et des équivalents de trésorerie	(531 880)	847 086
Encaisse et équivalents de trésorerie, début de l'exercice	2 409 551	1 562 465
Encaisse et équivalents de trésorerie, fin de l'exercice	1 877 671 \$	2 409 551 \$
<b>Représentés par:</b>		
Encaisse	1 817 233 \$	2 262 613 \$
Cartes-cadeaux	60 438	146 938
	1 877 671 \$	2 409 551 \$



---

# La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank

## Notes complémentaires

30 septembre 2023

---

### 1. Principales méthodes comptables

Nature et objectif de l'organisme	La Banque d'alimentation d'Ottawa (l'Organisme) est un organisme sans but lucratif constitué en société sans capital-action en vertu de la loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. L'objectif de l'Organisme est de travailler en partenariat afin de créer une ville plus saine en autonomisant les résidents, en renforçant l'accès à des aliments sains, et en prônant les changements systémiques qui réduisent l'insécurité alimentaire. L'Organisme est une œuvre de bienfaisance enregistrée qui, en raison même de sa nature, est exemptée de l'impôt sur le revenu et peut délivrer des reçus aux donateurs.
Méthodes comptables	Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
Utilisation d'estimations	La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour l'exercice visé. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles, l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles, les dons alimentaires en nature reçus et distribués et l'affectation des charges.
Comptabilisation des produits	<p>L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports qui inclut les subventions et dons.</p> <p>Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré.</p> <p>Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent le solde non-amorti des subventions reçues pour l'acquisition d'immobilisations corporelles. L'amortissement de ce financement est enregistré comme produit de la même façon que les immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent.</p> <p>Les produits découlant des événements d'engagement communautaires et de dons d'entreprises sont comptabilisés à titre de produits lorsque l'événement a eu lieu et le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Les fonds reçus avant que l'événement ait lieu sont reportés.</p> <p>Les produits de placement sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés et comprennent l'intérêt et les gains et pertes réalisés.</p>

---

# La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank

## Notes complémentaires

30 septembre 2023

---

### 1. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits (suite) Les dons de denrées alimentaires sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont reçus, conformément aux normes nationales recommandées par Banques alimentaires Canada.

Instruments financiers

#### Mesure initiale et ultérieure

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. L'Organisme évalue par la suite tous ses actifs et passifs financiers au coût amorti, à l'exception des placements cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur.

#### Dépréciation

Les actifs financiers sont testés pour dépréciation lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation. Lorsqu'un changement significatif du calendrier ou du montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier est identifié, la valeur comptable de l'actif financier est réduite et le montant de la dépréciation est comptabilisé en résultat net.

#### Coûts de transaction

L'Organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués ultérieurement au coût amorti sont inclus dans le coût d'origine de l'actif ou du passif et comptabilisés dans l'état des résultats sur la durée de vie de l'instrument selon la méthode linéaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport, à moins que la juste valeur ne puisse être déterminée, auquel cas les immobilisations corporelles apportées sont comptabilisées à leur valeur nominale à la date de l'apport.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode d'amortissement dégressif aux taux indiqués ci-dessous:

Amélioration locatives	selon la durée du bail
Véhicules	5 ans
Mobilier de bureau et équipement	5-10 ans

Dépréciation d'immobilisations corporelles

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus de potentiel de service à long terme pour l'Organisme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur toute valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

---

# La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank

## Notes complémentaires

30 septembre 2023

---

### 1. Principales méthodes comptables (suite)

Services apportés et matériels et services en nature	<p><u>Services contribués</u></p> <p>Les bénévoles consacrent de nombreuses heures par an pour aider l'Organisme à mener à bien ses activités. En raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur, les services apportés ne sont pas constatés dans les états financiers.</p> <p><u>Nourriture fournie</u></p> <p>La communauté apporte de la nourriture pendant l'année pour aider l'Organisme à mener à bien ses activités. Les dons alimentaires en nature reçus sont comptabilisés selon les normes nationales recommandées par Banques alimentaires Canada à 3,21 \$ jusqu'en mai 2023 et à 3,52 \$ après mai 2023 (2022 - 2,62 \$) la livre, ce que la direction estime être un reflet raisonnable de la juste valeur.</p>
Contribution à recevoir	<p>Les contributions à recevoir sont comptabilisées dans les états financiers lorsque le montant à recevoir peut être raisonnablement estimés et que les recouvrements finaux sont raisonnablement assurés.</p>
Encaisse et les équivalents de trésorerie	<p>La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent d'espèces et de cartes-cadeaux.</p>
Achats alimentaires et inventaire	<p>Les achats de nourriture sont comptabilisés en charges à la date d'achat. Les produits alimentaires disponibles à la fin de l'année ne sont pas enregistrés comme inventaire car la nourriture est distribuée gratuitement.</p>
Ventilation des charges	<p>L'Organisme ventile ses charges en fonction des éléments suivants:</p> <p>Salaires et avantages: au prorata du nombre d'heures travaillées pour chaque domaine.</p> <p>Coûts d'occupation: au prorata de la surface de plancher approximative occupée par chaque zone fonctionnelle.</p> <p>Autres charges générales: basé au niveaux d'activités de chaque domaine, sauf pour les coûts directs identifiées par la direction.</p>

---

## La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank

### Notes complémentaires

30 septembre 2023

---

#### 1. Principales méthodes comptables (suite)

Obligation de mise hors service	Un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisé dans la période au cours de laquelle il est encouru à un montant qui correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation actuelle à la fin de la durée du État de la situation financière. Cette obligation est ensuite revue à la fin de la durée du État de la situation financière et ajustée en fonction de l'écoulement du temps et de toute révision à la date de mise hors service ou le montant requis pour éteindre l'obligation. Lors de l'évaluation initiale d'une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, un coût de mise hors service correspondant est ajouté à la valeur comptable de l'actif à long terme. Ce coût est amorti sur la même base que l'actif concerné.
---------------------------------	---

---

---

## La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank

### Notes complémentaires

30 septembre 2023

---

#### 2. Placements

Les valeurs comptables des placements à court terme se détaillent comme suit:

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Certificats de placement garanti, taux d'intérêt de 1,34% à 5,54% (2022 - 2,87% à 3,67%), échéant entre octobre 2023 et juillet 2024 (2022 - octobre 2021 et mai 2022).	4 967 897 \$	8 985 819 \$
Fonds communs de placement	1 519 700	4 965 036
Actions ordinaires	7 982 895	3,033,204
Titres étrangers	27,424	41,969
Placements en actions	14 687	1 035
	<u>14 512 603 \$</u>	<u>18 326 815 \$</u>

Les valeurs comptables des placements à long terme se détaillent comme suit:

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Certificats de placement garanti, taux d'intérêt de 1,34% à 1,95% (2022 - 1,45% à 2,25%), échéant entre juillet 2024 et août 2026 (2022 - octobre 2021 et mai 2022).	831 167 \$	995 328 \$
Fonds communs de placement	615 815	610 718
	<u>1 446 982 \$</u>	<u>1 606 046 \$</u>

---

#### 3. Affectations d'origine externe grevant les actifs nets

Les actifs nets grevés d'une affectation externe sont constitués de contributions externes qu'un donateur a désignées comme actifs affectés permanents. L'actif net affecté ne peut être dépensé par l'Organisme sans le consentement du donateur. Le revenu annuel tiré de l'actif net affecté peut être dépensé par l'Organisme.

---

---

La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank  
Notes complémentaires

30 septembre 2023

---

4. Immobilisations corporelles

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Mobilier de bureau et équipement	1 342 974	679 407 \$	1 570 115	869 171 \$
Véhicules	374 996	346 804	374 996	304 782
Améliorations locatives	6 975 646	752 345	1 694 066	496 198
	8 693 616	1 778 556	3 639 177	1 670 151
Valeur comptable nette		6 915 060 \$		1 969 026 \$

---

5. Apports reportés

Les apports reportés représentent l'excédent des fonds reçus sur les charges encourues pour ces activités. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	2023	2022
Solde, au début de l'exercice	1 850 \$	21 484 \$
Plus : montants reçus pour l'exercice suivant et reportés	12 917	1 850
Moins: montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(1 850)	(21 484)
Solde, à la fin de l'exercice	12 917 \$	1 850 \$

---

---

## La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank

### Notes complémentaires

30 septembre 2023

---

#### 6. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition des immobilisations corporelles. L'amortissement des apports reportés est comptabilisé comme produit dans l'état des résultats.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont les suivantes:

	2023	2022
Solde, au début de l'exercice	820 824 \$	288 058 \$
Plus: apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	547 637	658 576
Moins: amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(215 152)	(125 810)
Solde, à la fin de l'exercice	<u>1 153 309 \$</u>	<u>820 824 \$</u>

---

#### 7. Dons alimentaires

L'Organisme reçoit des dons en nature de la part d'industries / d'entreprises, de partenaires communautaires, du grand public, et, cette année, du gouvernement provincial. La direction a estimé que le montant total des dons alimentaires en nature est d'environ 2,53 millions de livres (2022 - 3,33 millions de livres).

Selon les normes nationales établies par Banques alimentaires Canada, l'équivalent monétaire d'une livre de dons alimentaires est de 3,21 \$ jusqu'en mai 2023 lorsqu'il a été augmenté au 3,52 \$. La direction utilise ce taux comme base pour déterminer la valeur des dons alimentaires en nature. Ces dons alimentaires en nature sont reflétés dans l'état des résultats de l'année reçus à titre de produits et de charges.

---

---

La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank  
Notes complémentaires

30 septembre 2023

---

8. Charges

	2023	2022
Charges des programmes		
Salaires et avantages sociaux	2 549 815 \$	1 932 141 \$
Frais d'occupation	940 067	914 360
Frais de livraison de nourriture	356 084	297 505
Projets d'innovation et communautaires	1 483 151	520 998
Amortissement des immobilisations corporelles	681 404	414 535
Autre	462 304	397 655
Événements imprévus	-	325 607
	6 472 825 \$	4 802 801 \$
Services administratifs		
Collecte de fonds et promotion	2 022 874 \$	1 735 914 \$
Salaires et avantages sociaux	445 355	373 107
Amortissement des immobilisations corporelles	67 299	23 030
Autre	132 229	143 250
	2 667 757 \$	2 275 301 \$
Services administratifs		
Salaires et avantages sociaux	853 597 \$	724 553 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	92 536	23 030
Autre	584 124	546 229
	1 530 257 \$	1 293 812 \$

---



---

# La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank

## Notes complémentaires

30 septembre 2023

---

### 9. Instruments financiers

#### Risque de taux d'intérêt

L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux fixe exposent l'Organisme à un risque de juste valeur, car la juste valeur fluctue en sens inverse des variations des taux d'intérêt du marché.

#### Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison de ses placements dans des fonds communs de placement et de placements en actions.

L'organisme assure la gestion du risque de prix autre en répartissant les actifs et en maintenant un portefeuille adéquatement diversifié en fonction du critère géographique et celui du secteur d'activités.

Il y a une augmentation du risque de taux d'intérêt par rapport à l'année précédente à cause des augmentations de taux d'intérêts qui sont annoncés par la Banque du Canada. Il n'y a eu aucun changement dans les autres risques liés aux instruments financiers par rapport à l'année précédente.

---

### 10. Affectations d'origine interne grevant les actifs nets

Le Conseil d'administration de l'Organisme approuve les montants à restreindre à l'interne pour le fonds de fonctionnement, le fonds d'innovation et le fonds d'investissement.

L'actif net investi dans des immobilisations corporelles représente le montant que l'Organisme a investi de ses propres fonds dans ses actifs. Le montant correspond à la valeur comptable net des immobilisations corporelles moins les montants financés au moyen des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et moins l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles.

---

### 11. Engagements contractuels

L'Organisme loue des locaux au montant de 64 028 \$ par mois en vertu de baux courants et futurs venant à échéance en janvier 2033. Les loyers futurs totaux sont de 7 922 199 \$, et les paiements prévus pour les cinq prochaines années sont les suivants :

2024	768 341 \$
2025	800 179
2026	816 099
2027	816 099
2028	847 937
	<hr/>
	4 048 655 \$

---

---

# La Banque d'alimentation d'Ottawa / Ottawa Food Bank

## Notes complémentaires

30 septembre 2023

---

### 12. État des flux de trésorerie

Les activités d'investissement et de financement qui n'entraînent pas de mouvements de trésorerie sont exclues de l'état des flux de trésorerie. Les opérations significatives sans effet sur la trésorerie au cours de l'exercice sont

	2023	2022
Disposition (acquisition) des immobilisations corporelles	194 575 \$	(112 375)\$
Augmentation (diminution) de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles	(194 575)\$	112 375 \$

---

### 13. Obligation de mise hors service

L'obligation de mise hors service d'immobilisations est une obligation associée aux locaux de bureaux, où l'Organisme est chargé de remettre les locaux loués à l'état de construction de base à la fin de la durée bail. À la fin de l'exercice, une obligation de 118 084 \$ (2022 - 312 375 \$) a été comptabilisée à l'état de la situation financière sur la base de la meilleure estimation de la direction. Cependant, le montant total de l'obligation peut être sujet à changement en raison de l'évolution des coûts. L'amplitude du changement potentiel reste inconnue jusqu'à ce que la restauration ait lieu.

Au cours de l'exercice, aucun paiement n'a été effectué pour régler l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations courants et nouvelles, car elles devraient être réglées en janvier 2033.

---

### 14. Changement de politique comptable

À compter du 1er octobre 2022, l'Organisation a modifié sa convention comptable pour l'amortissement des immobilisations corporelles. Auparavant, l'Organisation utilisait la méthode double décroissante, qui a été remplacée par la méthode linéaire. La direction estime que cette politique fournit des informations fiables et plus pertinentes puisqu'elle permet d'obtenir l'estimation la plus appropriée de la valeur actuelle des immobilisations corporelles et de répartir son coût sur la durée de vie utile des immobilisations. Ce changement de méthode comptable a été comptabilisé de manière rétrospective mais les comptes n'ont pas été redressés car l'impact n'est pas significatif.